



Compte-rendu du Conseil Municipal

Conseil du 30 mars 2018

L'an deux mil dix-huit, **le trente mars** à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de *BESSONCOURT*, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de *M. Guy MOUILLESEAUX*, Maire.

Présents: G. MOUILLESEAUX, F. RABIER, E. RUYER, I. GIGOS, D. BALON, P. ARRIGHI, A.M KARRER, R. KHOUCHANE, T. BESANCON, L. FAIVRE

Excusés : C. KILQUE (procuration à E. RUYER), C. JECKER (procuration à G. MOUILLESEAUX), L. SLIMANI (procuration à R. KHOUCHANE), L. SIBRE (procuration à F. RABIER)

Absents : L. NGUYEN DAÏ

Groupement de commandes marquage au sol

Le Département propose à la commune d'intégrer un groupement de commandes pour la réalisation de travaux de marquage au sol (travaux de marquage en peinture).

Les groupements de commandes permettent aux communes membres de bénéficier de tarifs avantageux.

Le Conseil Municipal à l'unanimité décide d'adhérer au groupement de commande pour la réalisation de travaux de marquage au sol avec le Conseil Départemental

Subventions aux associations

ASSOCIATIONS	Objet de l'association	Montant attribué
Autruche TC	association sportive	1 500 €
BRCL (foot)	association sportive	2 300 €
Association bessoncourtoise d'animation	activités sociales et culturelles	1 720 €
Musculation	association sportive	1 600 €
Association Etang du Moulin	amélioration de l'environnement	800 €
A C C A (chasse)	amélioration de l'environnement	750 €
A P P M A (pêche)	amélioration de l'environnement	1 100 €
F N A C A	tisser des liens sociaux	100 €
Association du Fort	tisser des liens sociaux	10 000 €
Burkina Faso	assoc.sociale et humanitaire	1 000 €
Les Tourne'sols	association scolaire	700 €
C C A S	action sociale	3 000 €
Collectif résistance et déportation	assoc.sociale et humanitaire	120 €



FNATH	assoc.sociale et humanitaire	100 €
AFSEP	assoc.sociale et humanitaire	100 €
Secours populaire	assoc.sociale et humanitaire	100 €
Une rose un espoir	assoc.sociale et humanitaire	200 €
LES PEP 90	assoc.sociale et humanitaire	120 €
Prévention routière	assoc.sociale et humanitaire	120 €
Banque alimentaire du Doubs	assoc.sociale et humanitaire	150 €

Subventions au groupe scolaire

Le Conseil Municipal décide des subventions accordées au groupe scolaire pour 2018

- **Ecole Maternelle**
 - Coopérative : 350 € par classe
 - Cadeaux de Noël : 12 € par élève

- **Ecole Élémentaire**
 - Coopérative : 350 € par classe
 - Equitation : 1 500 €
 - Malsaucy : 1 000 €
 - Cadeaux de Noël : 12 € par élève

Le budget par élève pour l'achat de fournitures est fixé à 46 € et le budget par classe pour le transport est fixé à 440 €.

Vote des taux des taxes locales

Le Conseil Municipal décide d'une augmentation des taux de 2 % pour l'année 2018. Les taux sont fixés de la manière suivante :

Taxe d'habitation : **5.79 %**

Taxe foncière (bâti) : **12.19 %**

Taxe foncière (non bâti) : **15.39 %**

Décisions budgétaires

Les comptes de gestion et les comptes administratifs de l'exercice **2017** du budget de la commune sont approuvés à l'unanimité.

- **1 074 350.33 €** en dépenses de fonctionnement,
- **1 320 258.96 €** en recettes de fonctionnement,
- **Résultat de l'exercice : + 245 908.63 €**

Soit, compte tenu du résultat antérieur, un excédent de fonctionnement de :

- **738 380.39 €**

Soit, compte tenu de l'excédent de clôture du budget de l'eau (repris par Grand Belfort Communauté d'Agglomération) d'un montant de 45 599.42 €, un excédent de fonctionnement de :

- **783 979.81 €**

- **207 912.45 €** en dépenses d'investissement
- **642 118.28 €** en recettes d'investissement,
- **Résultat de l'exercice : + 434 205.83 €**

Soit, compte tenu du résultat antérieur, un excédent d'investissement de :



➤ **653 540.96 €**

Soit, compte tenu de l'excédent de clôture du budget de l'eau (repris par Grand Belfort Communauté d'Agglomération) d'un montant de 73 843.42 €, un excédent d'investissement de :

➤ **727 384.38 €**

Ce qui dégage un excédent de clôture de :

1 511 364.19 €

• **Vote du budget primitif 2018**

Le budget s'équilibre en fonctionnement à 2 166 479 euros

Le budget s'équilibre en investissement à 3 399 063 euros

Vente de la licence IV de débits de boissons

Monsieur ENGASSER souhaite vendre sa licence de débit de boissons à une personne extérieure de la commune. Le Conseil Municipal souhaite conserver la licence IV dans la commune et décide de proposer son rachat au prix maximum de 5 000 €, sous réserve qu'elle soit toujours exploitable

Divers

Ouverture du plateau sportif :

- les mercredis de 13h30 à 19h00

- les vacances scolaires du lundi au vendredi aux mêmes horaires.

Préparation de la commémoration du centenaire de la guerre 14/18 avec l'association du fort

Séance levée à minuit

Prochain Conseil Municipal lundi 27 avril 2018 à 20 h.